

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 11.09.2026
Visible par le public jusqu'au: 11.03.2027
Numéro de publication: BA-VS10-0000001414

Entité de publication



Commune d'Evionnaz, Rue Principale 26, 1902 Evionnaz

Mise en consultation publique des plans – Zones de danger géologique, Evionnaz

Titre de la mise à enquête des plans

Zones de danger géologique

Description du projet

En application des articles 10 et 31 de la Loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau du 10 juin 2022, d'entente avec le Service des dangers naturels du canton du Valais, la commune d'Evionnaz met à l'enquête publique les zones de danger géologique sur son territoire.

Moyen de droit / Consultation

Le dossier (plans et prescriptions) peut être consulté auprès du secrétariat communal aux heures d'ouverture habituelles. Les éventuelles remarques et oppositions, dûment motivées, doivent être adressées par écrit au Conseil municipal, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune d'Evionnaz
Rue Principale 26, Case postale 13
1902 Evionnaz

Délai

30 jours
Expiration du délai: 11.10.2026